

PERSONNEL ELECTORAL (PLUSIEURS POSTES)

TEMPORAIRE

DATE LIMITE
29 SEPTEMBRE 2025

N° CONCOURS
ACVSAD-2025-951

DISPONIBILITÉS REQUISES
14 **OU** 15 OCTOBRE 2025 – SOIRÉE
(FORMATION)
24 **ET** 26 OCTOBRE 2025 DE 11H À 21H*
(VOTE PAR ANTICIPATION)
2 NOVEMBRE 2025 9H À 21H*
(JOUR DU SCRUTIN)

DESCRIPTION DES POSTES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est à la recherche de personnes intéressées à faire partie du personnel électoral en vue de l'élection générale municipale qui aura lieu le 2 novembre 2025, pour les postes suivants :

- Scrutateur-trice
- Secrétaire du bureau de vote
- Membre de la table de vérification de l'identité des électeurs
- Personnel d'accueil
- Substitut

*L'heure de fin est approximative

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être responsable, assidu et ponctuel
- Être vigilant-e et posséder un bon jugement
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à travailler de nombreuses heures
- Expérience de travail dans des scrutins municipaux, provinciaux ou fédéraux (un atout)

LIEU DE TRAVAIL ET DISPONIBILITÉS REQUISES OBLIGATOIRES

- Divers bâtiments sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Formation obligatoire en présentiel et en soirée, 2 dates possibles :

14 octobre 2025
OU
15 octobre 2025

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Rémunération prévue par le *Règlement sur la rémunération du personnel électoral provincial*
- Une formation rémunérée vous sera dispensée

Faire parvenir votre candidature **AU PLUS TARD LE 26 septembre 2025** en complétant le formulaire en ligne disponible ici :

[FORMULAIRE CANDIDATURE – ÉLECTIONS VSAD](#)

Vous pouvez également vous rendre sur notre site internet pour postuler :

[PAGE CARRIÈRE - VSAD](#)